



Direction Générale Adjointe Ressources

Vitrolles, le 26 septembre 2020

☎ 04 42 77 90 09

✉ emmanuel.pasquetti@ville-vitrolles13.fr

Nos réf. :

Affaire suivie par : Emmanuel Pasquetti

OBJET : Accompagnement de la démarche RPS de la Ville de Vitrolles par le cabinet Cooper'Activ

La Commune de Vitrolles s'est engagée dans une démarche de prévention des RPS en 2014, suite à la signature de l'accord-cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux (RPS) dans la fonction publique du 22 octobre 2013.

Pour ce faire, nous avons mis en place les premières actions préconisées par le Ministère : lancement de la démarche par le Conseil Municipal et le CHSCT, formation des cadres, sensibilisation des agents. Il s'agissait alors de répondre à une nouvelle obligation réglementaire.

Cette première étape s'est relativement bien déroulée. Mais nous avons rapidement buté sur la deuxième étape de la démarche, à savoir le diagnostic, qui était prévu par voie de questionnaire à l'ensemble des agents. D'une part parce que nous avons réalisé que l'acculturation à la terminologie des RPS ne s'était pas faite, d'autre part parce que nous avons craint « d'ouvrir la boîte à baffes », en faisant remonter un fort mécontentement du terrain auquel nous n'aurions pas été en capacité de répondre de façon argumentée, hiérarchisée, organisée. Nous avons alors compris que notre démarche allait être elle-même source de RPS.

Nous avons donc décidé de refonder entièrement la démarche, et avons fait appel, pour ce faire, à David Pesme (avec lequel nous travaillions via le CNFPT) et au Cabinet Cooper'Activ pour nous accompagner.

David Pesme nous a aidé à repenser fondamentalement notre approche de la prévention des RPS, en sortant de la logique réglementaire descendante pour adopter une approche « terrain » ascendante, appuyée sur des groupes d'agents volontaires réunis par métiers ou thématiques. Une démarche plus ambitieuse, plus exigeante, plus lourde à porter, mais clairement plus riche et plus constructive que notre première approche.

L'accompagnement de Cooper'Activ s'est fait à tous les niveaux :

- auprès des élus et de la direction générale pour convaincre du bien-fondé de ces nouvelles propositions,
- auprès des techniciens pour aider à leur mise en œuvre,
- auprès des représentants du personnel et des agents eux-mêmes puisque David Pesme a animé certains de ces groupes de travail.

Au-delà de ce soutien à tous les étages de la collectivité, David Pesme nous a donné les clés pour poursuivre seuls le travail entamé, une fois sa mission achevée. En effet, notre démarche de prévention des RPS s'envisage sur le long terme, et il y avait un fort enjeu à réussir à continuer à la faire vivre après son départ. Je peux dire aujourd'hui que le défi a été relevé. Le groupe RPS continue à travailler ; des fiches actions d'un niveau de profondeur et d'ambition que nous n'aurions jamais imaginé seront présentées au CHSCT de décembre 2020 ; et notre travail collectif a été récemment mis en lumière par un article dans la Gazette des Communes.

Je retiens de l'intervention de Cooper'Activ à Vitrolles une forte écoute, une bonne appropriation de nos enjeux dans un contexte multi-acteurs complexe, des conseils avisés et une mobilisation sans faille.

Emmanuel PASQUETTI
DGA Ressources